



*Communiqué*

16/01/07

## *Une nouvelle identité visuelle et une nouvelle étape pour l'Organisme de Qualification de l'Ingénierie*

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, l'OPQIBI dispose d'un nouveau logo, lequel a été voulu plus moderne et plus dynamique.

Ce changement d'identité visuelle est concomitant avec le démarrage d'une nouvelle étape importante dans la vie de l'organisme, lequel a fêté le 30<sup>ème</sup> anniversaire de sa qualification en 2006.

En effet, afin de renforcer davantage la crédibilité des certificats qu'il délivre vis-à-vis des maîtres d'ouvrage et donneurs d'ordre et de répondre au mieux aux besoins de ces derniers, l'OPQIBI est engagé dans une démarche d'**accréditation** auprès du COFRAC, conformément à la norme AFNOR NF X50-091.

Cette démarche devrait en outre faciliter une reconnaissance, sinon internationale, du moins européenne de sa qualification.

Si un grand nombre des exigences contenues dans la norme AFNOR, comme la mise en place d'un fonctionnement dit "par tierce partie", avaient été anticipées lors de la modernisation de l'OPQIBI en 2002, certaines restaient à satisfaire.

C'est pourquoi de nouveaux changements sont intervenus depuis le début de l'année, à savoir :

- la réduction de la validité d'une qualification **de 6 à 4 ans**,
- **l'annualisation des contrôles** des qualifications (contre des contrôles effectués tous les 2 ans auparavant) avec une mise à jour et une réédition annuelles des certificats de qualification,
- la mise en place d'un **système qualité**.

L'objectif de l'OPQIBI est de déposer son dossier de demande d'accréditation à la fin de l'année 2007.

### Nouvelles qualifications

Parallèlement, l'OPQIBI, qui attribuait jusqu'à présent des qualifications dans les seuls domaines du bâtiment, de l'infrastructure, de l'énergie et de l'environnement, vient d'ajouter une nouvelle rubrique à sa nomenclature pour **l'ingénierie industrielle**.

Cette rubrique répertorie 17 qualifications en étude, en maîtrise de procédé et en ingénierie (maîtrise d'œuvre).

De nouvelles qualifications ont également été introduites en coordination sécurité et protection de la santé (CSPS) et en coordination de système de sécurité incendie (CSSI).

Contact : Stéphane MOUCHOT (tél. : 01.46.99.14.53) - [www.opqibi.com](http://www.opqibi.com)